

COLLEGE DE FORTSCHWIHR

Reconstruction des logements et de
l'administration



Conseil d'Administration du 6 avril 2009

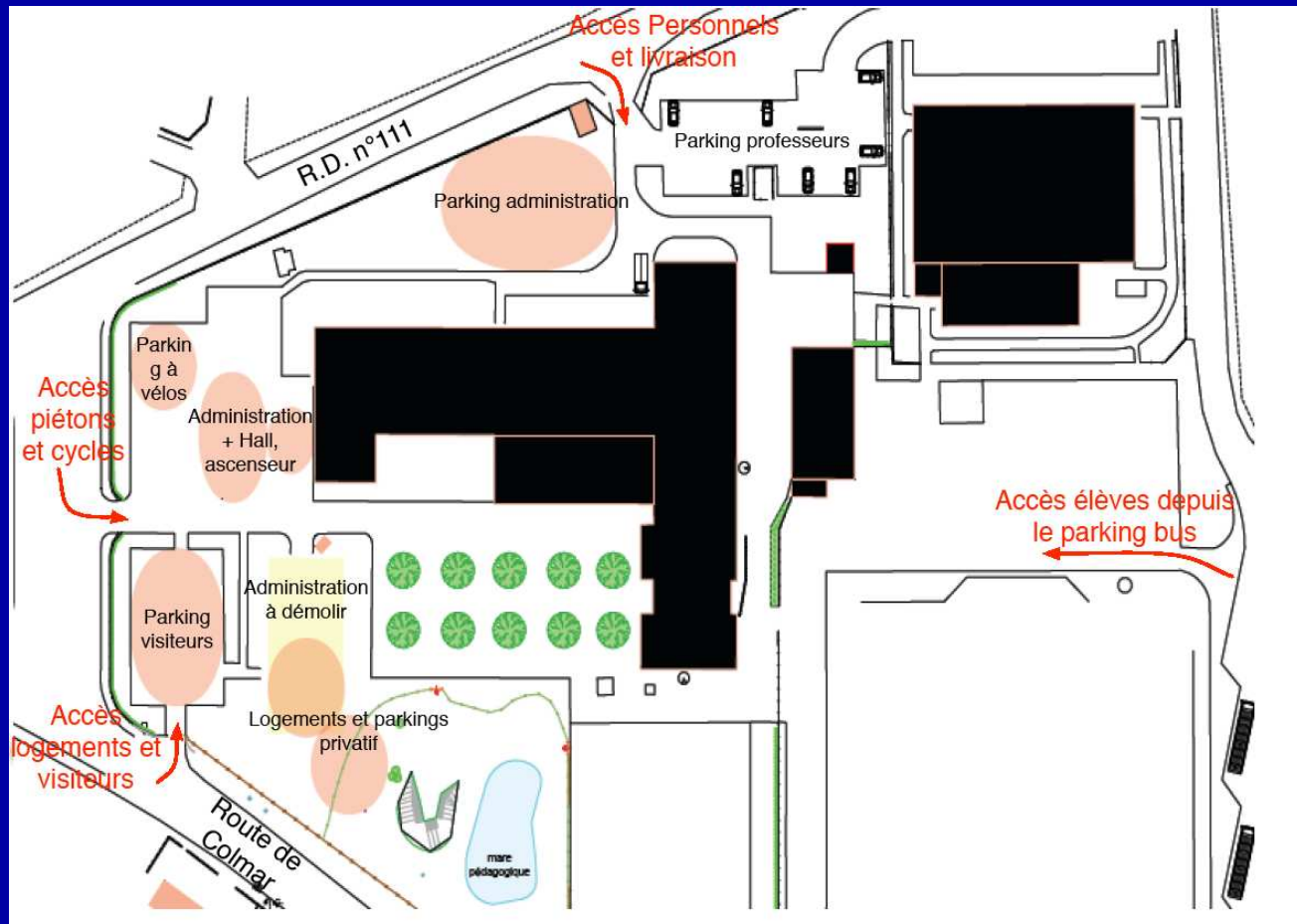
Objectifs du projet

- Reconstruire 4 logements de services selon les standards actuels
 - Améliorer les conditions d'hébergement
 - Séparer les fonctions logements et administration
- Reconstruire de nouveaux locaux pour l'administration
 - Repositionner les locaux avec une vue sur l'entrée de l'établissement et en liaison avec les locaux d'enseignement
 - Améliorer l'organisation et donc le fonctionnement de ces locaux

Objectifs du projet

- Créer un hall d'accueil
 - Améliorer la lisibilité du site
 - Créer un point d'entrée dans l'établissement
- Créer un ascenseur desservant les 4 niveaux d'enseignement
 - Rendre accessibles les locaux d'enseignement aux personnes handicapées
 - Mutualiser cet équipement qui desservira également la nouvelle administration

Organisation des accès



Département du Haut-Rhin
Direction de l'architecture

Nouvelle organisation des locaux

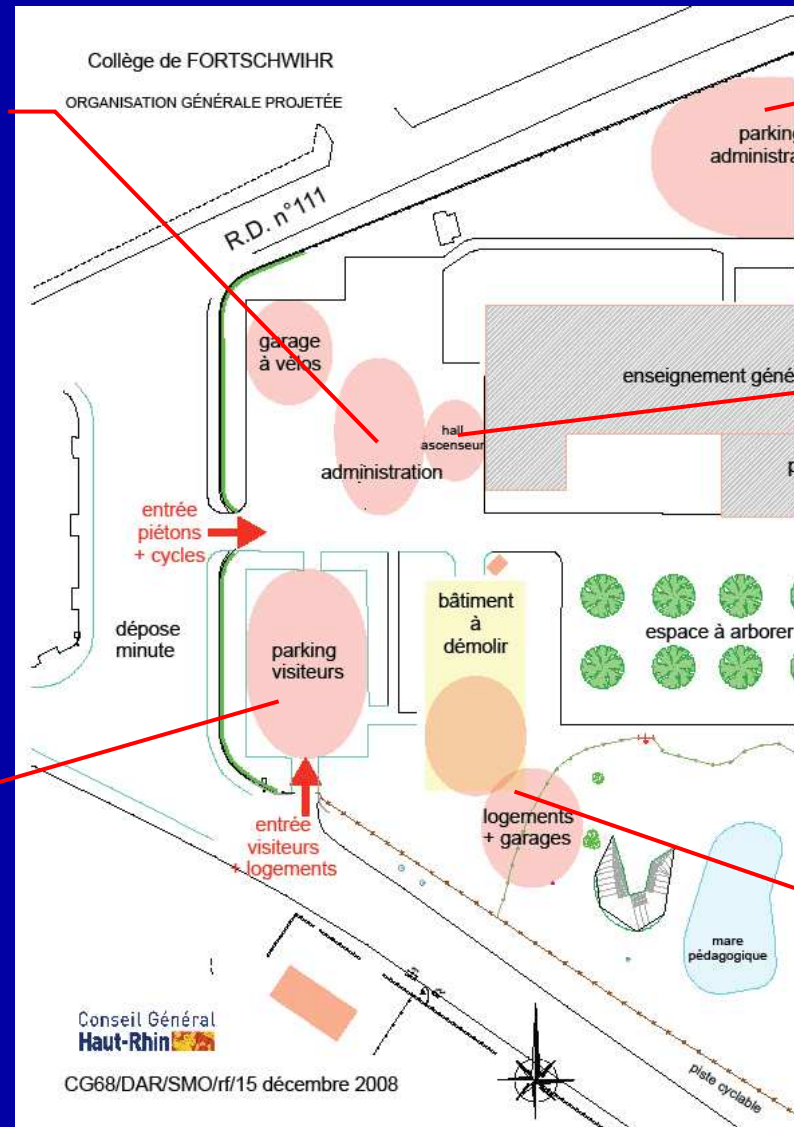
Repositionnement de l'administration face à l'entrée

Extension du parking existant

Création d'un hall d'accueil intégrant l'ascenseur

Limitations du nombre de véhicules à l'avant du collège

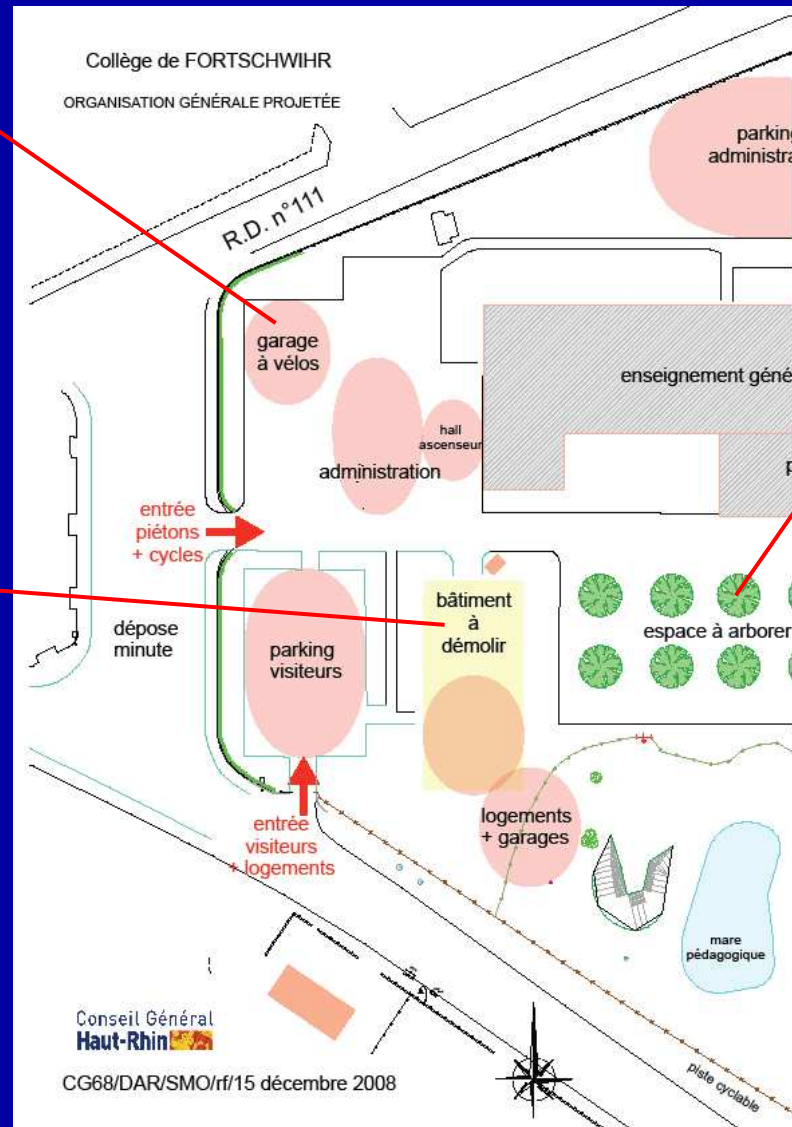
Construction de 4 logements



Nouvelle organisation des locaux

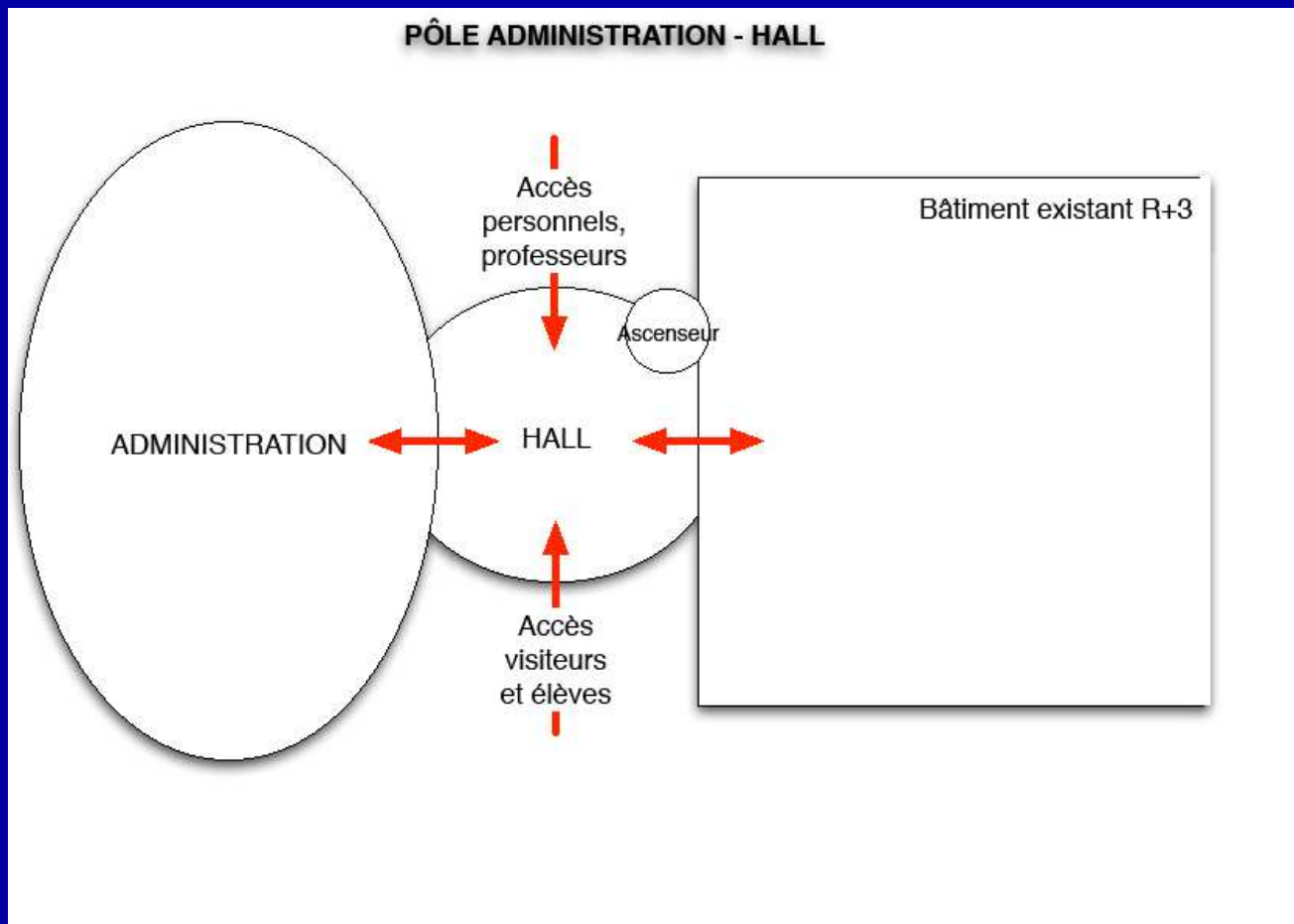
Reconstruction
du garage à
vélos

Démolition
du bâtiment
existant

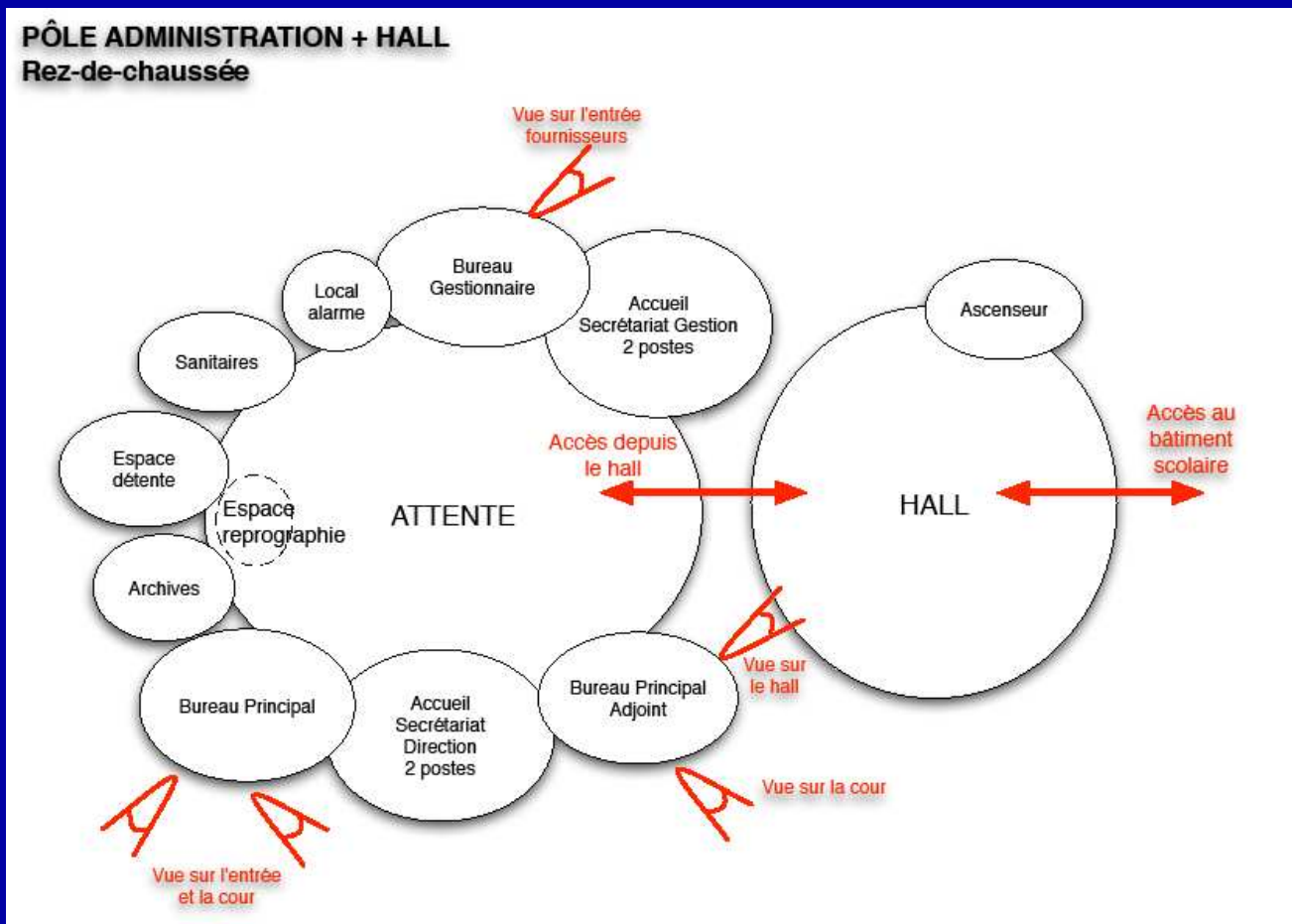


Plantation
d'arbres dans la
cour et poursuite
des
aménagements
paysagés
engagés

Fonctionnement du hall

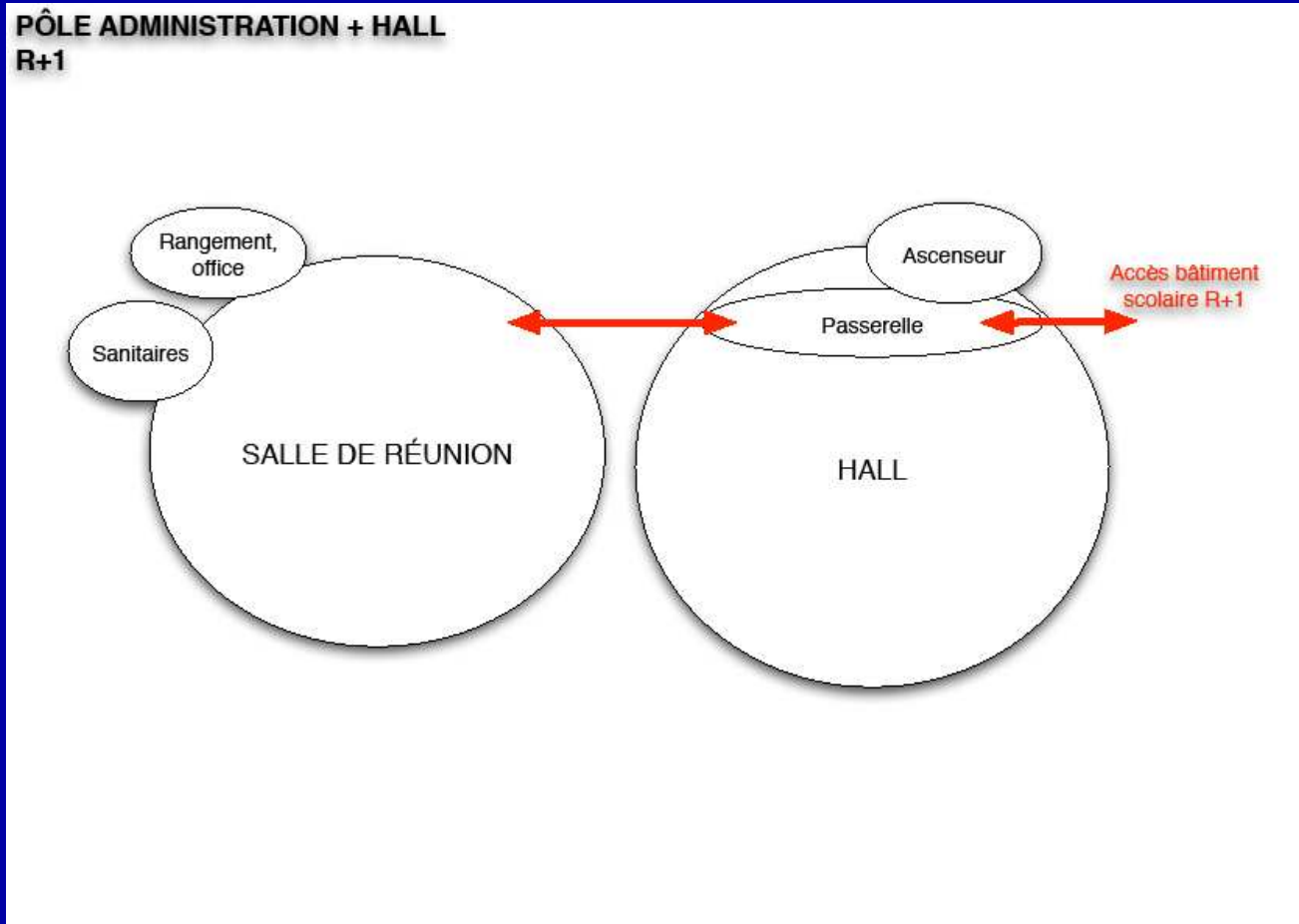


Organisation de l'administration Rez-de-chaussée



Département du Haut-Rhin
Direction de l'architecture

Organisation de l'administration Etage



Surfaces

- Surfaces utiles créées
 - Hall : 76 m²
 - Administration : 310 m²
 - Logements : 538 m²
- Total : 924 m²

Aspects environnementaux

- Création de bâtiments à haute performance énergétique
- Chauffage des nouveaux locaux par pompes à chaleur fonctionnant avec l'eau de nappe
- Végétalisation de la cour actuellement très minérale et requalification des espaces verts

Coût

- Investissement global supérieur à 2 M€ TTC

Prochaines étapes

- Choix du maître d'oeuvre : automne 2009
- Études d'avant-projet et de projet : jusqu'à l'été 2010
- Choix des entreprises : automne 2010
- Travaux : à partir de 2011